

**604-101-MQ
Hiver 2021**

DÉPARTEMENT DES LANGUES

Plan de cours

COURS : **Langue anglaise et communication**

PROGRAMME : Formation générale propre - 1er ensemble - Tous les programmes

DISCIPLINE : 604 : Anglais, langue seconde

PONDÉRATION : Théorie : 2 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEURS¹ DU COURS	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
Michael Maltraversa	C-163c	5863	mmaltraversa@cegepmontpetit.ca
Rebecca Peters	C-163c	5863	rebecca.peters@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ POUR LES ÉTUDIANTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
Isabelle Grossenbacher	C163b	6613	i.grossenbacher@cegepmontpetit.ca

¹ Dans ce document, la forme masculine est utilisée à titre épïcène et elle englobe de ce fait le féminin.

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Ce cours constitue le premier ensemble du niveau deux en anglais, langue seconde, et fait partie intégrante des cours de formation générale de l'étudiant. À ce titre, il a pour objet d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture.

OBJECTIF MINISTÉRIEL

CODE : 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Communiquer en anglais avec une certaine aisance le sens de différents types de discours, et ce tant à l'oral qu'à l'écrit.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les suivantes : pédagogie par discussion et par questionnement; enseignement magistral; accompagnement au laboratoire de langues; organisation de tables rondes, et d'autres activités favorisant l'expression des capacités de compréhension et d'expression tant écrites qu'orales de l'étudiant.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage, les activités suivantes ont été retenues : exercices grammaticaux; lecture de textes variés; réflexion sur les thèmes abordés et présentation orale des résultats de la réflexion lors de discussions; travail de recherche et présentation des résultats de la recherche; écoute de textes authentiques; exercices de prononciation et de compréhension.

Vu la nature des cours de langues, la durée et la fréquence des explications et activités en mode synchrone ainsi que les logiciels utilisés pourraient varier pour chaque cours. Votre professeur vous communiquera les détails nécessaires.

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE et OUTILS TECHNOLOGIQUES UTILISÉS DANS CE COURS

- Connexion Internet fiable, ordinateur avec caméra et microphone

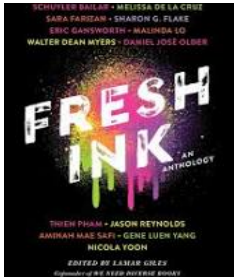


Il est à noter que le fait de n'utiliser qu'un cellulaire pour suivre ses cours et réaliser les activités pédagogiques demandées n'est pas recommandé. Le collège a mis sur pied un système de prêt de matériel informatique pour les étudiants qui en expriment le besoin; les étudiants devraient se prévaloir de ce service dès le début de la session.

Votre courriel du CÉGEP : matricule@cegepmontpetit.ca

Afin de continuer de vous soutenir à distance, le Cégep met à votre disposition [un service d'assistance technique](#) générale par courriel. Pour y avoir accès, écrivez à 2020etudiants@cegepmontpetit.ca. Un technicien en informatique vous répondra.

Pour les groupes de Michael Maltraversa et Rebecca Peters :



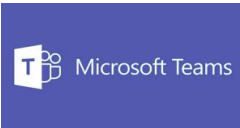
Fresh Ink: An Anthology. Crown Books, 2018

ISBN: 9781524766283 23.99\$

NOTE: Ce livre est disponible au [co-op](#) ou à plusieurs librairies en ligne

Online Grammar : Gaetz, Lynne. Avenues **2**, 2nd ed. - Grammar | eText + My eLab - STUDENT (12-month access), Pearson ERPI, 2018. ISBN: 9782761381468 24.95\$

NOTE: Code de licence de produit numérique disponible au [co-op](#) ou directement par ce site



Microsoft Teams

Flipgrid : liens précis sera fourni en classe 0.00\$
<https://www.wordreference.com/>



OR

Dictionnaire français-anglais et anglais-français, tel que le Harrap's, Robert Collins, ou le HRW ESL Dictionary

PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
PÉRIODE DES ACTIVITÉS Semaines 1 à 14		
<p>1. Dégager le sens d'un message oral authentique :</p> <p>1.1 reconnaître l'idée principale d'un message oral d'au moins 3 minutes après 2 écoutes sans arrêt</p> <p>1.2 identifier les détails essentiels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • registre formel et informel de communication • vocabulaire d'usage courant • règles de syntaxe et de grammaire de base : structure affirmative, négative et interrogative; mots de liaison; <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>, <i>comparatives and superlatives</i>, <i>pronouns</i>, <i>modals</i>, <i>present perfect</i> et <i>prepositions</i> • phonétique : articulation, prononciation, intonation, fluidité 	<ul style="list-style-type: none"> • écoute ou visionnement de matériel authentique, audio ou vidéo avec les exercices de compréhension • visionnement d'émissions de télévision, de vidéos, de films, et écoute d'extraits audio en anglais
<p>2. Dégager le sens d'un message écrit authentique :</p> <p>2.1 reconnaître l'idée principale d'un message écrit d'environ 750 mots</p> <p>2.2 identifier les détails pertinents</p>	<ul style="list-style-type: none"> • vocabulaire d'usage courant • reconnaissance du sens général et des idées principales du message vus dans des textes authentiques • règles de grammaire de base à reconnaître : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>, <i>comparatives and superlatives</i>, <i>pronouns</i>, <i>modals</i>, <i>present perfect</i> et <i>prepositions</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture de textes authentiques et exercices de compréhension • exercices de vocabulaire • recherche en préparation des projets
<p>3. S'exprimer oralement :</p> <p>3.1 formuler un message spontané, original et clair d'une durée minimale de 3 minutes</p> <p>3.2 employer le vocabulaire et la grammaire appropriés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • registre formel et informel de communication • vocabulaire d'usage courant • règles de syntaxe de base : structure affirmative, négative et interrogative; mots de liaison • règles de grammaire de base : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>, <i>comparatives and superlatives</i>, <i>pronouns</i>, <i>modals</i>, <i>present perfect</i> et <i>prepositions</i> • phonétique : articulation, prononciation, intonation, fluidité 	<ul style="list-style-type: none"> • préparation et pratique en vue des présentations orales • des ateliers de conversation avec les assistants de langue
<p>4. Rédiger et réviser un texte structuré et clair :</p> <p>4.1 produire un texte original d'au moins 350 mots</p> <p>4.2 employer le vocabulaire et la grammaire appropriés</p> <p>4.3 relire et auto-évaluer des écrits</p>	<ul style="list-style-type: none"> • vocabulaire d'usage courant • règles d'usage de grammaire, d'orthographe, et de ponctuation incluant : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>, <i>comparatives and superlatives</i>, <i>pronouns</i>, <i>modals</i>, <i>present perfect</i> et <i>prepositions</i> • syntaxe : structure affirmative, négative et interrogative; mots de liaison • règles d'organisation d'un texte tel que texte d'opinion, résumé de texte, compte rendu, texte descriptif • outils de révision (MS Word, https://www.grammarly.com/, http://virtualwritingtutor.com/, or http://www.grammarcheck.net/editor/) • relecture et révision entre les pairs 	<ul style="list-style-type: none"> • exercices de grammaire dans le cahier, sur photocopies et/ou en ligne • révision du vocabulaire et des notions étudiés en classe • rédaction de textes liés aux notions étudiées en classe

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Un minimum de 15% du pourcentage de la note cumulée doit être transmise à l'étudiant à la moitié des heures prévues pour le cours (5. 2.3). Votre professeur vous communiquera d'avance les détails nécessaires quant aux lieux des évaluations (en classe virtuelle en mode synchrone selon l'horaire établi, en mode asynchrone, en présence au cégep, etc.), au matériel obligatoire, et aux outils technologiques qui seront utilisés dans le contexte de réalisation.

Mode et description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Labos/ contrôles/ devoirs	individuel, d'une durée d'une heure	1, 2, 3, 4	compréhension auditive, compréhension de l'idée principale et des idées secondaires d'un message, compréhension du code grammatical, orthographe, vocabulaire, compréhension de l'idée principale et des idées secondaires d'un texte	tout au long de la session	30 %
Travaux écrits	individuel, d'une durée d'une ou deux périodes	4	structure de texte adéquate, utilisation appropriée du code grammatical, vocabulaire, orthographe, ponctuation, syntaxe	semaines 3 à 12	10 %
Projet de session	individuel ou en équipe	1, 2, 3, 4	utilisation appropriée du code grammatical, vocabulaire, orthographe, ponctuation, syntaxe formulation et organisation d'un message clair, prononciation, intonation, vocabulaire, grammaire et syntaxe	semaines 6 à 12	15 %
Examen de mi-session production écrite	individuel, d'une durée de trois périodes	2, 4	production écrite qui démontre compréhension aurale et écrite ainsi que l'acquisition des aspects grammaticaux enseignés ; compréhension du code grammatical, vocabulaire, utilisation appropriée du code grammatical, orthographe, ponctuation, syntaxe	les échéances précises seront fournies au moins une semaine à l'avance par votre professeur	7.5%
Examen de mi-session production orale	en équipe, d'une durée d'une à trois périodes	1, 3	formulation et organisation d'un message clair, compréhension du message, interaction sous forme de questions, vocabulaire, grammaire, syntaxe, prononciation et intonation	les échéances précises seront fournies au moins une semaine à l'avance par votre professeur	7.5 %
Examen final	individuel d'une durée de trois périodes	1, 2, 3, 4	compréhension du code grammatical, compréhension de l'idée principale et des idées secondaires d'un texte, analyse critique du texte; structure de texte adéquate, utilisation appropriée du code grammatical, vocabulaire, orthographe, ponctuation, syntaxe; compréhension et formulation d'arguments oraux, prononciation, intonation, vocabulaire, grammaire et syntaxe	les échéances précises seront fournies au moins une semaine à l'avance par votre professeur	30%
TOTAL					100 %

RÈGLEMENTS DU DÉPARTEMENT DES LANGUES

Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.5.2.1). Le Département des langues dispose d'un double seuil de réussite, conformément à l'article 5.5.2.2 de la PIEA intitulé « Seuils de réussite multiples » : pour réussir le cours, l'étudiant devra obtenir 60 % de moyenne générale, incluant les évaluations finales, ainsi que 60 % de moyenne aux évaluations finales (orales et écrites).

Présence aux évaluations sommatives

L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise avant le cours suivant (article 5.2.5.1 de la PIEA)

Remise des travaux

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant (article 5.2.5.2 de la PIEA). En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note 0, à moins de présenter à son professeur, avant le cours suivant, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant. Les devoirs sont dus le jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.

Présentation matérielle des travaux

Les comités de cours qui choisissent d'appliquer une pénalité liée au non-respect des normes de présentations doivent l'inscrire au plan de cours commun pour les professeurs du même niveau. Lorsque cela s'applique, les étudiants doivent suivre les règles de présentation demandées par leur professeur, telles que celles suggérées par la [MLA](#) (Modern Language Association). La pénalité maximale est fixée à 10 % de la note retranchée en cas de non-respect des normes de présentation.

Le professeur peut, à sa discrétion, retarder l'acceptation d'un travail jusqu'à ce qu'il soit conforme aux normes de présentation matérielle. Dans ce cas, le retard à remettre le travail entraîne une pénalité de 10% de la note retranchée par jour ouvrable de retard.

Plagiat

Tout plagiat, toute tentative de plagiat, toute collaboration à un plagiat ou tout autre manquement à l'honnêteté intellectuelle sera traité conformément à l'article 5.6.1 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA).

- 1^{er} manquement : la note « 0 » sera attribuée pour l'examen, le travail concerné ou l'activité d'évaluation visée par ce manquement.
- 2^e manquement : la note « 0 » pour le cours concerné (lors d'une récidive seulement) sera inscrite au bulletin.

Révision de note

En cas de demande de révision de note, l'étudiant doit rencontrer son professeur avant d'entamer une demande de révision de note.

Niveau des cours

L'étudiant dispose d'une semaine après le début des cours pour aviser le professeur que le niveau de cours où il est inscrit est trop bas.

MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX COURS

L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer, par son attitude, une ambiance favorable au déroulement du cours.

Présence aux cours

Comme le stipule l'article 5.3.4 de la PIEA, la présence au cours est une preuve d'engagement de l'étudiant dans ses études. Le professeur doit consigner les absences dans le système électronique de gestion des absences ou sur un registre que l'étudiant pourra consulter. En cas d'absences répétées de l'étudiant, la procédure suivante s'applique :

Les absences non motivées seront comptabilisées et un premier avis écrit sera envoyé à l'étudiant par MIO à la suite d'absences équivalant à 13,3 % du nombre d'heures du cours (le cours étant de 45 heures, cet avis sera transmis après 6 heures d'absence) Il précisera les dates des absences, le nombre d'heures d'absences compilé ainsi que la possibilité d'exclusion qui pourrait entraîner un échec au cours si le pourcentage d'absences franchit le 2e seuil. À la suite des absences équivalant à 20 % du nombre d'heures du cours (soit 9 h heures pour un cours de 45 heures) un avis d'exclusion sera acheminé à l'étudiant et à la Direction des études qui en conservera le registre. La sanction pour cause d'absences se traduira par la note cumulée au moment de l'exclusion.

Que le professeur ait choisi un mode d'enseignement synchrone (en temps réel à l'heure fixe chaque semaine), asynchrone (en mode différé) ou hybride (synchrone et asynchrone), l'étudiant est tenu d'être disponible pour l'entièreté du bloc fixé à l'horaire.

Peu importe le mode d'enseignement choisi par le professeur, il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur.

Cours offerts en visioconférence

En participant à un cours donné à distance par le biais d'une plateforme de visioconférence, l'étudiant comprend et accepte que son image et sa voix puissent être captées dans le cadre de la prestation de cours. Cette captation sera uniquement visible en direct, par le professeur et les autres étudiants du groupe.

Pour des raisons pédagogiques, certaines captations pourraient être enregistrées. Le professeur devra informer clairement les étudiants, avant le début chaque enregistrement, que leur image et leur voix seront enregistrées. Si un étudiant s'oppose à ce que son image et/ou sa voix soient enregistrés, il pourra participer au cours en fermant sa caméra et son micro et communiquer par écrit selon les modalités précisées par le professeur. Autrement, l'étudiant qui utilise sa caméra ou son micro sera réputé avoir donné son consentement à l'enregistrement de sa voix et de son image. Les enregistrements de cours par visioconférence pourront être mis à la disposition uniquement des étudiants de tous les groupes du cours pour la durée de la session. Il est interdit de diffuser ces enregistrements de façon publique ou d'en faire une utilisation autre que pédagogique.

Aucun enregistrement d'un cours donné par visioconférence ne peut être fait par un étudiant sans obtenir l'accord du professeur au préalable. Les étudiants dont les renseignements (voix et images) sont recueillis peuvent exercer les recours pour les droits d'accès et de rectification prévus par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels auprès de la Secrétaire générale du Cégep.

Nétiquette

Même dans le confort de votre chambre ou de votre salon, il y a une Nétiquette à respecter pour que les classes virtuelles se déroulent de façon harmonieuse afin de permettre des interactions similaires à une classe normale. Que ce soit dans la façon de se présenter devant la caméra, dans l'utilisation du micro ou dans la façon de lever la main quand on veut prendre la parole, toutes ces balises se retrouvent dans la Nétiquette que les étudiants doivent respecter.

[Nétiquette que les étudiants doivent respecter.](#)

CÉGEP ÉDOUARD MONTPETIT

Nétiquette Étudiants

Pour suivre mon cours à distance...

- Je respecte les autres :**
 - J'accède à la plateforme quelques minutes d'avance pour pouvoir régler les problèmes techniques qui pourraient survenir avant le début du cours.
 - J'active mon micro et ma caméra à la demande de l'enseignant seulement. Et je n'oublie pas de les refermer.
D'un coup que ce serait le moment où un coloc choisit de se faire un smoothie dans la pièce à côté...
 - J'attends mon tour de parole et j'utilise un vocabulaire compréhensible et respectueux, dans la zone de clavier et ailleurs, comme si j'étais en présence des autres. Je vérifie les directives de mon professeur puisque certains logiciels permettent de lever la main ou d'utiliser le clavier.
 - Je ne fais pas de saisie d'écran ou d'enregistrement à moins d'y avoir été invité.
Imaginez si c'était votre présentation qui se retrouvait à votre insu dans les réseaux sociaux...
 - J'agis comme si j'étais en classe : j'ai une position adéquate et je ne fais pas autre chose en même temps.
La fin du cours sera un meilleur moment pour manger une tranche de pain maison.
 - J'évite les distractions en fermant mes autres écrans et en gardant ouverts que les logiciels utiles au cours.
- Je me prépare :**
 - Je choisis un endroit le plus calme possible pour ne pas déranger les autres.
Par exemple, évitez que votre sœur fasse son yoga en arrière-plan...
 - J'avertis mes proches que je ne dois pas être dérangé.
 - Je télécharge dès maintenant les logiciels nécessaires (s'il le faut) et je teste la procédure de connexion.
 - J'ai en main uniquement les documents nécessaires pour suivre le cours.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au Cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique institutionnelle de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*. Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

Directive relative à l'usage des appareils électroniques en classe

Cette directive est inscrite dans l'agenda des étudiants, dans la section *Collège en bref*, sous la rubrique *Cellulaire portables* et autres appareils électroniques en classe. La Direction des études du Cégep Édouard-Montpetit valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- l'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;
- l'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;
- l'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement. En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récurrence après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

ANNEXES

Le personnel du cégep Édouard-Montpetit et de l'ÉNA a mis en place les mesures nécessaires à la relance et au déconfinement partiels en prévision de la session Hiver 2021. Afin d'assurer une rentrée harmonieuse et sécuritaire pour tous, consultez régulièrement [cette section](#) pour connaître les mises à jour et nouvelles informations qui y sont partagées selon l'évolution de la situation.

Le Centre d'étude en langues (ÉNA)

Le Centre d'étude en langue de l'ÉNA vous propose un environnement favorable et des moyens privilégiés dans le but d'améliorer votre maîtrise de l'anglais. L'objectif du centre est de fournir gratuitement un service d'aide et de consultation linguistique à tous les étudiants qui désirent améliorer leurs connaissances de l'anglais.

En raison du contexte actuel, le Centre offrira tous ses services en ligne cette session à partir de l'application Teams de Microsoft Office. Connectez-vous à l'équipe EDU-Centre d'étude en langue en [cliquant ici](#).

Dans TEAMS, vous trouverez deux formules pour vous soutenir tout au long de la session et ce entièrement gratuitement : **Tutorat par les pairs** et **Questions ponctuelles**.

Le **Tutorat par les pairs** consiste à vous jumeler avec un tuteur en mode virtuel pendant une plage horaire qui vous convient tout au long de la session. Inscrivez-vous le plus tôt possible en début de session pour profiter pleinement de ce service.

Avec l'onglet **Questions ponctuelles**, vous pouvez également prendre un rendez-vous virtuel avec un professeur d'anglais pour poser des questions ponctuelles, sans même être officiellement inscrit à du tutorat.

Vous pouvez aussi vous abonner à la [page Facebook](#) « Centre d'aide en langues CEM/ÉNA » pour visionner des vidéos explicatifs de notions vues dans le cadre de vos cours ou encore pour trouver de la théorie sur différentes notions de grammaire, de syntaxe et de vocabulaire.

Le CSA : Le Centre de services adaptés

Pour les étudiants à besoins particuliers ou en situation de handicap.

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à "Service, CSA" ou par courriel à servicesadaptes@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

La Boussole interculturelle

Pour les étudiants ayant un besoin de support pour surmonter les défis qui représentent l'adaptation au cégep ou à la culture québécoise et pour rencontrer les exigences linguistiques en français, en anglais et en informatique

En concertation avec les autres services du cégep, la Boussole interculturelle offre aux étudiants autochtones et aux étudiants issus de l'immigration ou internationaux la possibilité de recourir à différentes ressources pour faciliter leur intégration au cégep et leur cheminement scolaire incluant un accueil et de l'aide à l'intégration, un atelier "Réussir ses études au Québec", un accompagnement personnalisé, une orientation vers les ressources adéquates, un jumelage, un accompagnement dans la recherche d'accommodements raisonnables et des activités de rencontre et de réseautage.

Équipe de la Boussole : Jean-Luc Djigo, Hanaa Haijoubi et Annie Nantel

- par courriel : interculturel@cegepmontpetit.ca
- en personne : C70